Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 49 (1969)

Heft: 3: Liaisons routières

Rubrik: Chambre de commerce suisse en France : 51 assemblée générale : 26 juin 1969

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

51e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

26 juin 1969

La Chambre de commerce suisse en France a tenu le 26 juin 1969 à l'Hôtel Hilton sa 51e Assemblée Générale, sous la présidence de M. Jean-Louis Gilliéron et en présence de Son Excellence M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France.

Le Rapport annuel, reproduit ci-après, à été lu par le Directeur général, M. Georges O. Robert-Tissot, Docteur en droit. Après lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes et donné décharge au Conseil d'Administration de sa gestion.

Rapport du Conseil d'administration

Exercice 1968

Les perturbations sociales et monétaires de 1968 ont été ressenties en France de manière particulièrement aiguë. Manifestations des mutations qui ont lieu dans tous les domaines, elles ont provoqué des changements d'orientation et en amèneront d'autres.

La situation monétaire internationale est demeurée préoccupante. Produite par une propension « de presque tous les pays » à dépenser plus qu'ils n'ont de ressources et « des hommes » à investir plus qu'ils n'épargnent, il faudra trouver des solutions à bref délai pour parer à ces tendances dangereuses si l'on veut éviter la paralysie progressive des échanges, voire de l'économie. En France, les événements de mai ont ébranlé la monnaie, qui avait connu plusieurs années de stabilité.

La situation économique de la France, qui nous intéresse au premier chef, a révélé des faiblesses dues, avant tout, à des charges budgétaires très lourdes au regard du produit national brut. La part de l'industrie, principale source de richesse moderne, et par conséquent de ressources fiscales, est encore faible par rapport à l'ensemble de l'économie. L'industrie doit donc se développer rapidement si l'on veut maintenir dans toute leur valeur les conquêtes sociales du dernier quart de siècle.

Pour ce faire, on peut penser que le Gouvernement observera une attitude plus libérale à l'égard de l'industrie et respectera le juste profil, moteur le plus sûr de l'expansion économique.

Pour l'équilibre de l'Europe, l'accélération du développement industriel de la France est indispensable. Les Suisses en ont conscience et participeront à l'effort nécessaire à cet effet dès que la confiance dans la monnaie sera rétablie et que les conditions fiscales équitables existeront.

L'économie suisse n'a été que faiblement affectée par les événements de 1968. Elle a subi et subit encore une forte surchauffe, qui pose à nouveau le problème délicat de la main-d'œuvre étrangère. Les difficultés monétaires de la Grande-Bretagne et l'instabilité qui s'est manifestée dans plusieurs pays ont accru le rôle de la Suisse comme place financière internationale. Elle a vu, non seulement des capitaux importants chercher refuge chez elle, mais elle est devenue le principal marché d'or du monde. Libérale par tradition, elle replace à l'étranger, et dans les meilleures conditions de sécurité comme de rémunération, les capitaux qu'elle a reçus. Mais on doit déplorer que la majorité d'entre eux s'orientent vers les États-Unis, les banques et les industries américaines s'efforçant de les attirer à tout prix et provoquant de ce fait une situation grave sur le marché monétaire européen.

***

Le commerce extérieur de la Suisse a continué de se développer en 1968. Les exportations se sont élevées à *17,3 milliards de francs suisses*, soit une augmentation de *14,4* % par rapport à 1967, taux de croissance le plus élevé depuis de nombreuses années.

Quant aux importations, elles se sont élevées à *19,4 milliards de francs suisses*, soit 9,2 % de plus qu'en 1967.

Il résulte de ces deux chiffres que, dans l'ensemble, cet exercice a été caractérisé par une accélération de la croissance économique de la Suisse et par une forte diminution du solde passif de la balance commerciale, qui se trouve ramenée de 2,6 milliards à 2,1 milliards. Au demeurant, la balance des payements est restée favorable.

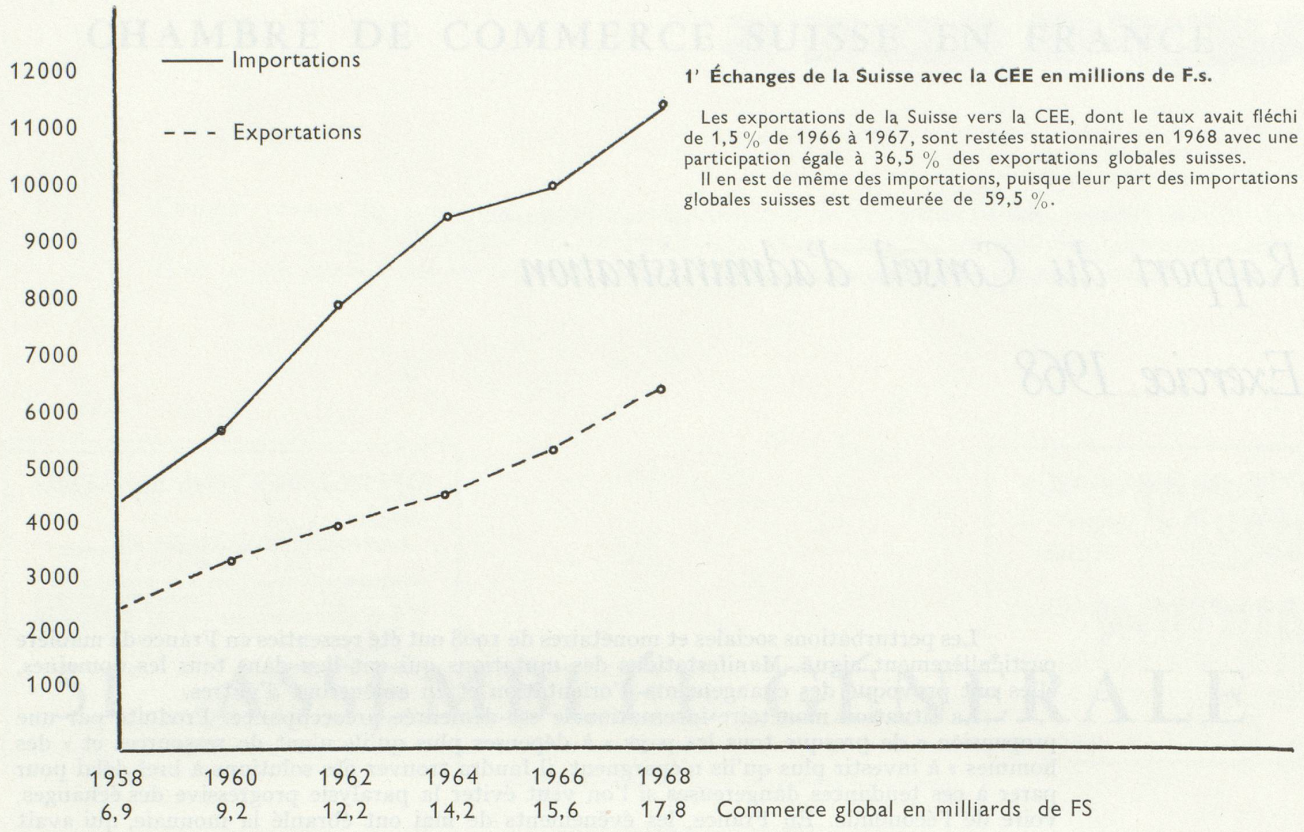

1' Échanges de la Suisse avec la CEE en millions de F.s.

Les exportations de la Suisse vers la CEE, dont le taux avait fléchi de 1,5 % de 1966 à 1967, sont restées stationnaires en 1968 avec une participation égale à 36,5 % des exportations globales suisses.

Il en est de même des importations, puisque leur part des importations globales suisses est demeurée de 59,5 %.

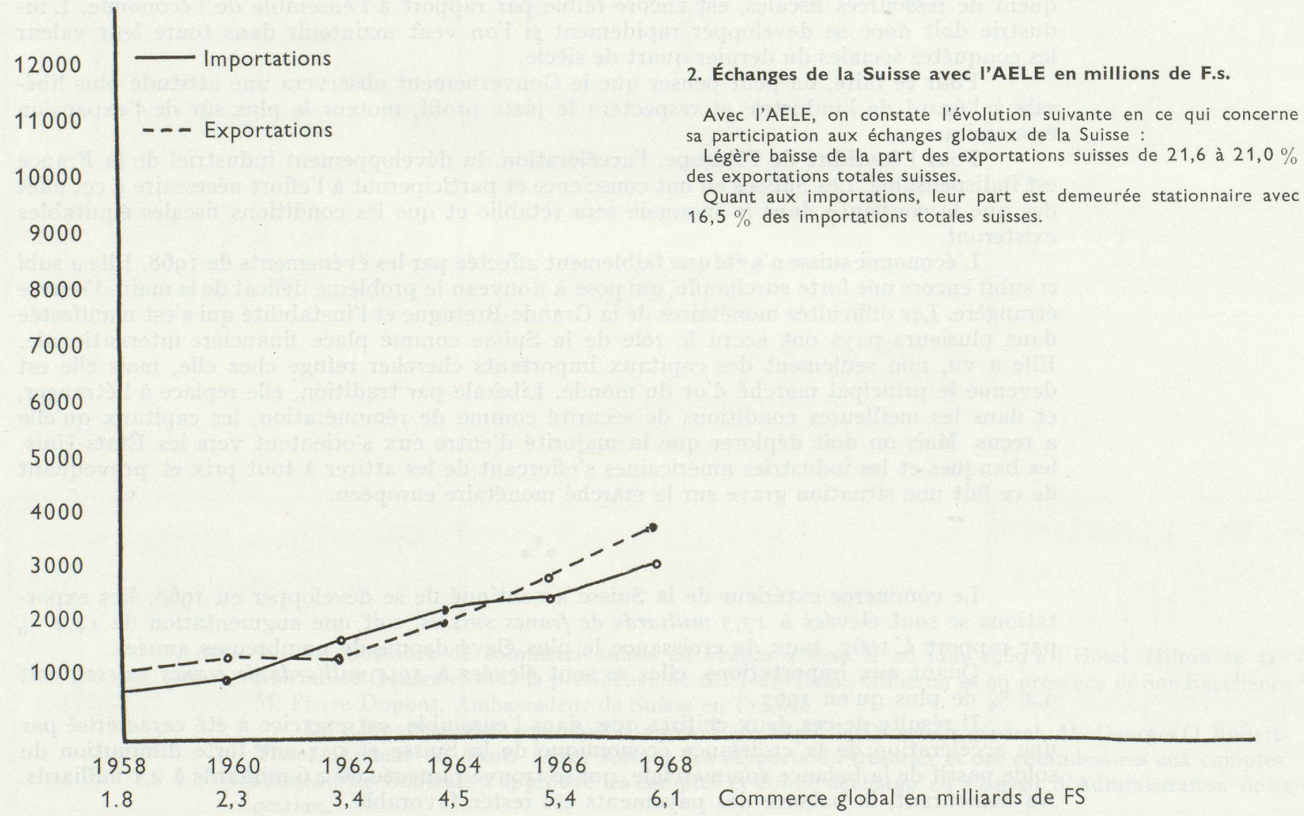

2. Échanges de la Suisse avec l'AELE en millions de F.s.

Avec l'AELE, on constate l'évolution suivante en ce qui concerne sa participation aux échanges globaux de la Suisse :

Légère baisse de la part des exportations suisses de 21,6 à 21,0 % des exportations totales suisses.

Quant aux importations, leur part est demeurée stationnaire avec 16,5 % des importations totales suisses.

Place de la Suisse dans le commerce extérieur de la France

— Sixième client, après la R.F.A., l'Union Belgo-Luxembourgeoise, l'Italie, les U.S.A., les Pays-Bas.

— Septième fournisseur, après la R.F.A., l'Union Belgo-Luxembourgeoise, l'Italie, les U.S.A., les Pays-Bas, le Royaume Uni.

Pour la première fois, les exportations de la France vers la Suisse ont atteint 3 milliards 8 millions de francs français. Cette étape ne doit pas manquer d'être remarquée. Par ailleurs, les importations en provenance de Suisse totalisent un milliard 728 millions de francs français, soit un peu plus de la moitié des ventes françaises.

Il résulte de ce qui précède que le solde des échanges franco-suisses s'est élevé en 1968 à 1 milliard 280 millions de francs français en faveur de la France, et que le citoyen suisse demeure individuellement *son premier client.*

Position des principaux produits suisses

Principaux produits exportés par la Suisse à destination de la France en 1968, avec leur pourcentage d'augmentation par rapport à 1967 (en millions de francs suisses).

1)	Machines non-électriques	360,4	+ 7,5 %
2)	Produits chimiques industriels	275,5	+ 10,9 %
3)	Instruments, appareils	75,5	+ 4,4 %
4)	Machines électriques	74,8	+ 3,3 %
5)	Montres	73,0	— 0,8 %
6)	Pierres gemmes travaillées (Bijouterie)	64,2	+ 16,3 %
7)	Fromages	54,9	+ 4,0 %
8)	Or industriel	53,5	+ 126,7 %
9)	Livres et journaux	48,8	— 7,8 %
10)	Colorants organiques synthétiques	45,1	+ 13,0 %

Principaux produits importés de France par la Suisse en 1968 avec leur pourcentage d'augmentation par rapport à 1967 (en millions de francs suisses).

1)	Automobiles	159,3	+ 7,0 %
2)	Machines non-électriques	153,6	+ 14,4 %
3)	Produits chimiques industriels	118,1	+ 16,0 %
4)	Substances chimiques de base	113,4	— 4,8 %
5)	Tôle de fer	92,8	— 2,2 %
6)	Orge fourragère	87,9	— 18,8 %
7)	Huile de chauffage	82,4	+ 5,1 %
8)	Articles d'habillement	67,8	+ 8,5 %
9)	Pierres gemmes travaillées (Bijouterie)	65,1	+ 57,2 %
10)	Livres et journaux	59,6	+ 18,3 %
11)	Vin en fûts et citernes	50,7	+ 6,1 %

Le contingentement introduit le 19 juillet n'a affecté que certaines branches et ne semble pas avoir eu une influence marquée sur les échanges. En revanche le contrôle des changes, et les mesures qu'il a entraînées, en particulier la limitation des couvertures de change à terme, ont sensiblement freiné le développement des opérations commerciales.

Activités de la compagnie

Le déroulement de nos opérations était satisfaisant jusqu'aux événements du printemps, mais ceux-ci et la crise monétaire n'ont pas laissé de perturber sensiblement les activités de notre Compagnie. Nos services se sont efforcés d'aider, dans la mesure de leurs moyens, à résoudre les problèmes qui leur ont été posés. Au demeurant, l'activité de nos différents départements peut se résumer de la manière suivante :

Service commercial

L'introduction du contingentement le 1er juillet a provoqué un important surcroît de travail dû pour la plus grande part à l'intervention de ce service dans l'octroi des licences d'importation nécessaires.

La modification des taux de la T.V.A. et le rétablissement du contrôle des changes ont provoqué une demande accrue d'informations à laquelle nous avons dû faire face, notamment par le moyen du Bulletin Hebdomadaire.

Service juridique

Le recouvrement de créances constitue l'activité principale de ce service en constant progrès. Il est, d'autre part, quotidiennement consulté et chargé de résoudre des problèmes juridiques de toutes natures, tant sur le plan du droit français, que sur celui du droit suisse.

Service des publications

Il est heureux de constater que malgré les événements et l'importante augmentation des coûts intervenus, la qualité de nos publications s'est maintenue.

Notre *Revue* suscite, de plus en plus, l'intérêt des chefs d'entreprises, qui la mettent très souvent à la disposition de leurs clients susceptibles de s'intéresser à nos services. Elle bénéficie, en conséquence, d'une large diffusion. En 1968, la Revue a traité les thèmes suivants:

« L'emballage »,
« Paris, place financière internationale »,
« Le Cinquantenaire » de la Chambre de commerce suisse en France,
« Le froid ».

D'autre part, nous nous sommes efforcés d'apporter aux lecteurs du *Bulletin Hebdomadaire d'Information* un compte rendu vivant de l'actualité économique et des différents problèmes relatifs aux échanges franco-suisses.

L'Annuaire franco-suisse, quant à lui, continue à faire l'objet d'améliorations et la valeur des renseignements fournis justifie l'existence de cette publication.

Nous avons également publié avec le concours de l'Office suisse d'expansion commerciale une étude sur la « *Position de la Suisse sur le marché français* ». Cette étude, de caractère général, a été particulièrement bien accueillie par les intéressés.

Service publicité

Ce service, tout en offrant un excellent support publicitaire aux annonceurs, permet d'assurer le financement des trois publications susmentionnées. Il contribue également à élargir le cercle de nos relations extérieures en répondant à toutes sortes de questions d'intérêt général.

C'est également dans le cadre de ce service que s'effectue un important travail de relations publiques à l'occasion des Foires et Salons internationaux aussi bien en Suisse qu'en France. C'est ainsi que par son intermédiaire a été mise sur pied, pour la seconde fois, une participation collective française à la Foire KOPANTIQUA (Foire internationale de reproduction d'objets anciens) qui a eu lieu à Saint-Gall du 31 mai au 6 juin 1969. Diverses foires spécialisées suisses auraient donc intérêt à utiliser également les services de notre Compagnie pour le recrutement d'exposants français.

Manifestations

L'année de notre Cinquantenaire était l'occasion de manifester la vigueur de notre action, et nous avons organisé en moyenne une manifestation par mois :

25 janvier : Déjeuner-conférence à l'Hôtel Meurice, au cours duquel le thème suivant a été traité par M. le Professeur Bour, M. le Docteur Guy Roumillac et M. le Docteur Alfred Mugler :
« Maladies de civilisation du dirigeant et rôle du check-up dans leur prévention ».

7 mars : Déjeuner-conférence à l'Hôtel Prince de Galles, à l'issue duquel M. Paul Chaudet, Ancien Président de la Confédération, a traité le sujet suivant : « Position de la Suisse dans l'Europe de demain ».

28 mars : Dîner-conférence au Pavillon Dauphine, à l'issue duquel M. Ambroise Roux, Vice-Président du Conseil National du Patronat Français, a traité le sujet suivant : « L'industrie française dans la compétition internationale ».

3 avril : Visite de l'Institut Européen d'Administration des Affaires à Fontainebleau.

30 avril : Présentation chez Prunier de 25 Crus de Vins blancs suisses à 30 Chefs d'achat des principales chaînes françaises.

2 mai : Semaine Suisse des Grands Magasins du Louvre.

16 mai : Assemblée Générale et dîner-conférence au Pavillon Dauphine à l'issue duquel M. le Ministre Gérard Bauer, Président de la Fédération Horlogère, a traité de la « Position économique de la Suisse dans l'Europe de demain ».

17 mai : Assemblée Générale de l'Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger, suivie d'une Visite des Nouvelles Installations du Centre administratif Sandoz et, le lendemain, du Château de Chantilly et du Parc d'Ermenonville.

6-7 juin : Le voyage en Bretagne qui avait été organisé dans tous ses détails, n'a malheureusement pu avoir lieu, en raison de la grève générale.

11 octobre : Visite des Mines et des Usines de Wendel-Sidelor à Hayange et Réception à l'Hôtel de Ville de Metz par M. Mondon, Député-Maire.

28 octobre : Conférence de Presse à Zurich en vue de lancer notre étude sur : « La position de la Suisse sur le marché français ».

21 novembre : Journée du Cinquantenaire :

. 11 heures : Collloque des Présidents des Sociétés françaises et suisses à la Chambre de commerce internationale. Les échanges de vues ont été introduits par S. Exc. M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France, et MM. Paul Huvelin et Ambroise Roux, respectivement Président et Vice-Président du Conseil National du Patronat Français.

. 13 heures : Déjeuner à l'Hôtel Plaza Athénée, présidé par M. André Bettencourt, Ministre de l'Industrie et M. le Conseiller Fédéral Roger Bonvin, délégué par le Conseil Fédéral Suisse.

. 18 heures : Réception à l'Ambassade de Suisse.

. 21 heures : Dîner commémoratif à l'Hôtel Hilton, sous la présidence de M. le Conseiller Fédéral Roger Bonvin et de M. Philippe Malaud, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre.

Le Conseil d'Administration a tenu 4 séances.
Le Bureau du Conseil a tenu 10 séances.
La Commission Économique s'est réunie 4 fois.
La Commission d'Expansion et du Cinquantenaire a tenu 10 séances.
La Commission des Publications s'est réunie 6 fois.

A l'issue de cette année du Cinquantenaire, le Conseil d'Administration a décidé, dans sa séance du 10 décembre, de constituer un Fonds d'Expansion en vue de soutenir financièrement nos initiatives et nos actions dans l'intérêt des relations franco-suisses. Cet appel a rencontré un excellent accueil et nous invitons tous les intéressés qui désirent soutenir nos efforts à participer à la constitution de cette base financière indispensable à un développement régulier de notre Compagnie.

Liaisons routières

Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi nos efforts pour que les réseaux autoroutiers suisses et français soient raccordés. Les dispositions prises par le Ministère de l'Équipement pour permettre la réalisation d'autoroutes par des sociétés privées a permis d'établir des contacts utiles et nous espérons qu'un premier tronçon reliant le Tunnel du Mont-Blanc à Genève pourra être réalisé grâce à une coopération franco-suisse, simultanément à la réalisation d'une liaison Genève-Chambéry-Lyon.

Convention de double-imposition

Cette convention peu satisfaisante pour les investisseurs suisses en France n'a encore pu être améliorée mais nous avons pris connaissance avec intérêt des déclarations encourageantes faites à ce sujet par M. Ortoli, Ministre de l'Économie et des Finances, et communiquées par M. Philippe Malaud, lors du dîner commémorant le Cinquantenaire de notre Compagnie.

Transmission du courrier pendant les grèves

Pendant les grèves de mai, nos adhérents et de nombreuses entreprises en France et en Suisse ont apprécié la transmission de courrier que nous avons été les premiers à organiser entre les deux pays. Plus de 6 000 plis ont ainsi été acheminés par nos soins de part et d'autre de la frontière.

Conclusion

La diversité de nos activités a permis à notre Compagnie de développer ses Services en faveur de nos membres et d'un nombre croissant de personnes ou de sociétés intéressées aux relations économiques entre la France et la Suisse. Pour la première fois, les ressources provenant de nos prestations ont égalé le montant des cotisations perçues. Cette constatation ne peut manquer de satisfaire nos adhérents qui, de ce fait, ne supportent plus que la moitié de nos frais généraux.

Parallèlement, la croissance constante des échanges franco-suisses explique pleinement cet heureux développement. Il y a lieu de rappeler cependant que la progression des échanges germano-suisses au cours de ces vingt dernières années a été deux fois plus rapide que la progression des échanges franco-suisses. Aussi, la Chambre de commerce suisse en France doit-elle consacrer ses efforts à promouvoir encore davantage les échanges économiques franco-suisses.

L'année exceptionnelle que nous venons de vivre a montré que nous sommes à même de faire face aux situations les plus diverses, sans que notre expansion en soit affectée. C'est donc avec un réalisme confiant que nous pouvons envisager l'avenir et apporter notre contribution à la construction de l'Europe de demain, en arrondissant les multiples angles qui freinent le développement des relations commerciales.

Administration de la Chambre

Cette année le mandat des administrateurs suivants arrive à échéance :

MM. Gérard Bauer,
André Cramer,
André Geiser,
Eric Gruaz,
Jean de Senarclens.

Nous tenons à les remercier de leur appui et de leur participation personnelle à nos activités pendant les années écoulées, tout en espérant qu'ils voudront bien continuer à soutenir nos efforts.

Les membres suivants du Conseil, dont le mandat de trois ans vient à échéance à cette assemblée, sont rééligibles. Il s'agit de :

MM. Henry Nussle,
Elie Gueissaz,
Emmanuel Faillettaz,
André Joseph,
Robert Firmenich.

D'autre part, nous proposons à l'Assemblée générale la nomination de quatre nouveaux administrateurs :

MM. Jacques Landolt, Docteur en Médecine, Président-Directeur général des Produits Sandoz, S.A.
Pierre-Maurice Mathey, Administrateur de la Compagnie Française de textile.
Jacques d'Espine, Directeur du Crédit Parisien.
Jean-Claude Rey, Directeur de Proj-Acier à Marseille, Président de la section de Marseille.

Par ailleurs, la vie de notre section « Rhône-Alpes et Centre », de même que celle de « Marseille et du Sud-Est » a été extrêmement active.

A Marseille M. Henry Stamm, après six ans de présidence, a transmis son mandat à M. Jean-Claude Rey, directeur de Proj-Acier. Nous tenons à remercier très sincèrement M. Stamm pour sa fidélité et son dévouement, et nous remercions également M. Rey d'avoir bien voulu accepter la charge présidentielle dans une période difficile pour le port de Marseille.

Quant à la section de Lyon elle se prépare à célébrer son Cinquantenaire en 1970, et nous souhaitons qu'elle bénéficie à cette occasion d'un important soutien, afin que soient rapidement menés l'ensemble des pourparlers destinés à améliorer les relations de tous ordres entre Lyon et Genève.

Nous exprimons toute notre reconnaissance à Son Excellence M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France et à M. Ernest Bauermeister, Conseiller d'Ambassade, chargé des affaires économiques et financières, pour leur appui constant face aux importants problèmes qui se sont présentés au cours de cet exercice.

Il y a deux mois, nous avons pris congé de Son Excellence M. Claude Caillat, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, chef de la Mission permanente suisse près l'O.C.D.E. appelé à représenter la Confédération Suisse à La Haye. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle mission.

Enfin, l'ensemble de notre personnel, à Paris et en province, mérite une mention spéciale pour avoir réussi avec courage et ténacité à surmonter les difficultés et les situations ardues que nous avons connues lors de l'exercice écoulé.

Allocution de Monsieur Jean-Louis Gilliéron

Président de la Chambre de Commerce Suisse en France

Chaque année, à l'occasion de notre Assemblée Générale, nous nous réjouissons de l'importance des échanges commerciaux qui existent entre la France et la Suisse, en soulignant particulièrement les achats considérables que les Suisses font en France. Néanmoins, nous avons le sentiment, mêlé d'un certain regret, qu'on pourrait faire beaucoup mieux.

La comparaison des échanges commerciaux de ces vingt dernières années entre la Suisse et la France, d'une part, la Suisse et l'Allemagne, d'autre part, est là pour nous en convaincre. En effet, la Suisse achetait en 1948, pour quelque F.s. 390 millions de marchandises à la France et F.s. 320 millions à l'Allemagne. En 1968 cette dernière a fourni à la Suisse pour F.s. 5,7 milliards de marchandises et la France pour F.s. 2,5 milliards. Depuis quelques années, cette différence de progression nous préoccupait car elle était l'expression, parmi d'autres, d'une situation économique peu satisfaisante.

Une large part de l'industrie française a des raisons d'hésiter à investir, donc à se développer. Incomprise et un peu jalousée par les Français, critiquée et souvent entravée par l'administration, attaquée dans ses fondements naturels par des hommes aux idées généreuses, mais ne résistant ni à l'examen, ni à l'expérience, l'industrie française a pris peu à peu du retard par rapport à celle de ses voisins.

Alors, par une de ces mystérieuses perceptions du danger que les peuples ressentent, un coup de barre a été donné et nous nous trouvons depuis quelques jours dans un cadre tout nouveau avec l'impression de sortir d'un tunnel.

Certes, de grandes difficultés devront être vaincues dans les mois à venir, mais nous avons la conviction qu'elles le seront. Par ailleurs, la situation internationale se présente à moyen terme sous un jour moins sombre, qu'on peut la juger à première vue.

Dans ces conditions, si les choses ne prennent une tournure inattendue, on peut penser que les échanges économiques franco-suisses prendront un essor important dans les années à venir.

C'est pourquoi il paraît utile aujourd'hui de les examiner, non à la lueur de leurs chiffres, mais en essayant de voir au travers de ce qu'elles ont été, ce qu'elles pourraient être.

Pour cela, il est bon de rappeler un fait historique qui a été déterminant. C'est en 1444, lors du traité d'Einsisheim, que les relations économiques franco-suisses ont commencé. Le Dauphin d'alors, le futur Louis XI, accorda aux Suisses, bien que les ayant battus, la libre circulation et le libre commerce sur le territoire du Royaume. Ce traité a été maintes fois confirmé par la suite, sous des formes diverses.

C'est à lui, en définitive, qu'il faut attribuer la forte propension des Suisses à s'établir en France et d'être aujourd'hui encore 92 000 dans l'ensemble du pays. Représentant de loin la plus forte colonie suisse à l'étranger, ils ont au travers des siècles contribué à l'essor de la France. Par des apports en troupes, d'abord, ainsi que d'agriculteurs et d'artisans. Plus tard dès le milieu du XVIIIe siècle par des hommes comme les Necker, Perregaux, Hottinguer, Favre (à Nantes), et tant d'autres, qui ont été des promoteurs de l'économie française.

De là, à considérer toutes les implantations suisses en France, il n'y a qu'un pas. Depuis la fromagerie jurassienne aux usines Nestlé, du petit laboratoire aux grandes fabriques chimiques bâloises et du mécanicien constructif à Brown Boveri, Sulzer et autres.

Qu'en est-il des apports de la France à la Suisse?

En hommes, ils ont été plus limités, quoique importants au moment de la révocation de l'Édit de Nantes.

Les implantations industrielles, par contre, ont toujours eu un certain *caractère d'avant-garde*, (et c'est important de le relever) dans le domaine textile à la fin du XVIIe siècle et plus tard dans le domaine de l'assurance, des chemins de fer, certains secteurs chimiques et du tourisme.

A cela, il faut ajouter, et c'est primordial, *les apports en capitaux* qui depuis la fin du XVIIIe siècle se sont investis en propriétés foncières, en immeubles et en valeurs mobilières.

Si l'on veut schématiser, on pourrait dire que, pendant longtemps, la Suisse a offert à la France, *des hommes et du travail* et la France a fourni à la Suisse des *idées et des capitaux.* C'est dire le caractère complémentaire de nos économies.

L'harmonieuse collaboration qui s'est établie à travers les siècles ne doit pas seulement continuer, mais se développer fortement dans l'intérêt de nos pays respectifs.

Deux raisons me paraissent militer en faveur de cette thèse : *la première* c'est qu'une hégémonie économique allemande en Europe n'est souhaitable ni pour l'équilibre actuel de notre Continent, ni pour préparer l'Europe de demain.

La seconde, c'est que l'industrie française devrait au moins doubler sa production dans les prochains dix ans, et cela à des conditions de rentabilité normale, si les Français veulent garder une monnaie stable et conserver leurs avantages sociaux actuels.

Quelle collaboration peut-on donc envisager entre la Suisse et la France pour les années à venir?

Elle n'aura certes plus le caractère du passé.

La colonie suisse aura tendance à diminuer, en tous cas pour ceux qui ne sont pas double-nationaux.

Par contre, les implantations industrielles et commerciales des Suisses en France pourront se développer vu les besoins d'industrialisation que nous venons d'évoquer.

Par ailleurs, le mouvement des capitaux, si aucune catastrophe n'intervient, *changera probablement d'orientation. Les mouvements de Suisse en France devraient être plus importants* que le contraire, à une condition toutefois, c'est qu'on lève les obstacles qui actuellement freinent ou empêchent la venue des capitaux suisses en France.

Cela m'incite à faire ici une parenthèse pour mettre fin à une légende, à savoir que les Suisses investissent moins de capitaux à l'étranger qu'ils n'en accueillent.

Une récente étude de M. M. Ikle, ancien membre du Directoire de la Banque Nationale Suisse, prouve au contraire que les seuls titres, biens fonciers, investissements directs et placements d'assurances des Suisses à l'étranger s'élèvent à F.s. 60,5 milliards, alors que les mêmes avoirs détenus par les étrangers en Suisse montent à F.s. 28,7 milliards.

Sur le plan des relations franco-suisses, même si une part estimative d'un tiers de ces derniers actifs est la propriété de Français, il est certain que les quelque 30 grandes maisons suisses ayant des implantations importantes en France, et les nombreuses autres, représentent à elles seules une somme supérieure.

Quelle destination pourraient avoir les capitaux suisses qui viendront en France dans le courant des prochaines années?

Ils accompagneront d'abord les investissements industriels suisses en France (les anciens qui se développeront et les nouveaux qui se créeront). D'autres iront s'investir dans l'économie française par la bourse.

Enfin, je pense que la Suisse pourra accorder des prêts et émettre des emprunts pour développer les travaux d'équipement auxquels elle est finalement intéressée : le téléphone, les autoroutes et les aéroports en particulier.

Ainsi les récentes dispositions prises par le Gouvernement pour permettre le financement des autoroutes par voie privée, va permettre de réaliser divers projets auxquels la Suisse est également intéressée. Je pense spécialement à *l'autoroute de Chamonix à Genève* et nous espérons plus tard de Genève à Mâcon par Nantua avec une bretelle sur Lyon et l'aéroport de Satolas.

Je pense aussi à *l'autoroute de Genève à Grenoble et Valence* et à celle *de Mulhouse-Montbéliard-Besançon* à *Beaune,* sur laquelle devront se brancher les accès provenant de Bâle et Zurich d'une part, de Neuchâtel et de Berne de l'autre.

Il ne saurait être question pour la Suisse de prendre une part prépondérante dans tous ces projets, vu qu'elle n'a que 6 millions d'habitants et qu'elle compte quatre grands voisins, ayant chacun des projets d'équipement à financer.

Mais la France, pour les raisons que nous venons d'évoquer, a droit, de notre point de vue, *à un traitement privilégié.* Voilà pour les capitaux.

Sans vouloir épuiser toutes les possibilités de collaboration qui existent entre nos deux pays, nous pensons que sur le *plan technologique* il y a encore beaucoup à faire, les uns ayant le génie des idées, les autres de leur application.

Enfin, dans le domaine des *industries de luxe,* où le goût s'allie à la qualité du travail, là encore nos pays se complètent. Nous le voyons dans le textile, en particulier la soierie, et nous aimerions le voir plus encore dans l'horlogerie et la bijouterie de luxe.

Il m'a paru utile, à la fin de cette Assemblée Générale, qui est la dernière que je préside, de montrer par une simple évocation que la collaboration de nos deux économies est loin d'avoir atteint ce qu'elle devrait être et que de grands efforts doivent être faits de part et d'autre pour nous mieux connaître. Avec peu de choses, nous pourrions en faire beaucoup, à condition qu'on ne s'enferme pas dans des idées préconçues.

C'est la tâche de notre Chambre de Commerce, et plus particulièrement de son Conseil, de contribuer par petites touches chaque fois qu'il le peut, et dans la règle avec une ténacité de longue haleine, à faire que la voie qui relie nos deux pays s'élargisse toujours plus et reste constamment ouverte.

Allocution de Son Excellence

Monsieur Pierre Dupont

Ambassadeur de Suisse en France

Votre Compagnie tient aujourd'hui sa cinquante et unième Assemblée Générale. Elle célébrait l'an dernier un demi-siècle d'activité en faveur d'un développement toujours plus intensif et combien fructueux des échanges, entre nos deux pays. Mais pour ceux qui œuvrent en faveur de courants commerciaux plus fructueux encore, la tâche n'est jamais terminée et bien souvent leur activité rappelle celle de Pénélope. Et ils le savent trop bien. A peine croit-on avoir gagné quelque répit que brusquement se profilent à l'horizon les ombres menaçantes soit, selon les époques, de la triste récession, soit celle d'une expansion désordonnée entraînant avec elle les déséquilibres monétaires et leurs séquelles. Aujourd'hui pourtant en ce qui concerne notre pays, les signes qui caractérisent l'évolution de notre économie devraient nous donner confiance : richesse et qualité de la production, progrès de la technologie, développement des industries de pointe, etc. Ainsi notre produit national brut a marqué en 1968 un accroissement d'au moins 3 %. Le rythme de la croissance économique s'est accéléré sans perturbation notable, dû surtout à un accroissement depuis 1968, de la demande de provenance étrangère. La productivité du travail s'est accrue. Dans le secteur des prix, des résultats sensibles ont été atteints. L'indice des prix à la consommation ne s'est plus accru en 1968 que de 2,3 % en moyenne annuelle, et il en est de même au cours de ces derniers mois. Notre commerce extérieur a évolué favorablement. On peut, me semble-t-il, estimer que notre économie se développe harmonieusement et sur des bases saines. Il faut en rendre la justice au libéralisme en matière économique dont la Suisse, dès le début de l'ère industrielle, s'est profondément inspirée. Il a permis aux esprits créateurs et audacieux, et ils sont nombreux, de déployer pleinement leurs qualités de stratèges économiques.

Certes, il importe de ne pas oublier certaines ombres au tableau. Mais les difficultés des temps présents n'ont pas modifié cette attitude de la Suisse qui reste convaincue aujourd'hui comme hier que le jeu de la libre concurrence, des procédures administratives réduites à leur plus simple expression et un tarif douanier le plus bas possible, sont les conditions qui lui ont essentiellement valu sa situation enviable du point de vue économique. Notre pays entend donc poursuivre en dépit de la « malice des temps », pour reprendre les termes de notre pacte, une politique économique dont l'objectif est centré sur la libéralisation du commerce mondial. La Suisse a déployé dans ce sens une activité constante au GATT à Genève où, au cours de ces 20 dernières années, six négociations tarifaires ont été menées, dont la plus importante est celle du Kennedy-Round, conclue en 1967. On peut dire que cette négociation Kennedy a été un succès considérable et il n'est pas certain, après les événements de mai-juin en France l'an passé et les troubles économiques constatés depuis 1968 aux États-Unis, qu'on pourrait à l'heure actuelle faire aboutir une telle négociation. Le Kennedy-Round n'est cependant entré en vigueur qu'en partie, puisque les réductions tarifaires qu'il comporte sont réparties sur cinq ans. Les deux premières étapes ont été réalisées sans difficultés. La prochaine doit être achevée à la fin de cette année. Afin que les résultats puissent être pleinement atteints en ce qui concerne la chimie, secteur particulièrement important pour la Suisse, il est indispensable que le système de taxation à la valeur d'après le prix local, « american selling price », tel qu'il existe aux États-Unis, soit aboli par ce pays. De cette manière, une nouvelle mesure de libéralisation pourra intervenir, permettant l'entrée en vigueur des concessions consenties de part et d'autre. Cette fin d'année sera donc déterminante pour le succès pratique final du Kennedy-Round. Les chances de réussite sont encore

incertaines. La vague de protectionnisme aux États-Unis est toujours forte puisqu'on compte que plus de 300 propositions de loi en faveur de mesures restrictives ont déjà été déposées sur le pupitre du nouveau Congrès.

La politique mondiale de libéralisation des échanges est aussi menacée par des mesures restrictives prises par les États pour remédier à des déséquilibres internes. La priorité que beaucoup de pays ont donnée à leur politique d'expansion a conduit, du fait des investissements considérables dus aux progrès technologiques, à une sur-demande et à des hausses inflationnistes de prix et de frais qui n'ont pas pu toujours être bloquées à temps par la politique budgétaire, fiscale et monétaire, d'où des pertes immédiates dans la balance des paiements.

Dans de telles circonstances, de nombreuses mesures ont été prises qui ont affecté le commerce extérieur, les services et aussi le tourisme. On peut citer des exemples : les taxes d'importations canadiennes, britanniques et irlandaises ainsi que les restrictions aux importations telles que la France les a décrétées après les événements du printemps 1968.

Ce problème important a été discuté à la dernière rencontre du Conseil des Ministres de l'OCDE de février dernier. Sur la proposition des États-Unis, de la Belgique et de la Suisse, un conseil a été formé pour suivre la situation. De même, le GATT s'en préoccupe et a mis sur pied un programme de travail à longue échéance qui traite non seulement de droits de douane, mais des obstacles non tarifaires, de l'agriculture et des problèmes particuliers des pays en voie de développement.

Ces quelques aperçus montrent combien sont étroites les relations entre l'économie mondiale et la politique économique et financière de chaque État. C'est ce qui place au premier rang des grands problèmes européens celui de l'intégration.

Il est visible qu'une volonté se manifeste d'organiser une collaboration politique de l'Europe qui se situe toujours loin en arrière des réalisations déjà opérées sur le terrain économique. D'un autre côté, on constate que des difficultés se sont fait jour en ce qui concerne la poursuite de l'intégration économique et du passage de l'union douanière à l'union économique. Le problème principal qui reste à résoudre d'ici la fin de l'année pour le Marché commun est celui du règlement financier agricole.

Malgré ces difficultés, le rapprochement des deux groupements économiques européens, la CEE et l'AELE, garde, dans cette perspective, toutes ses chances d'aboutir à une entente commune et la Suisse y est particulièrement intéressée. En effet, les récentes enquêtes faites dans le cadre de la CEE sur les courants d'échanges ont d'ailleurs montré quelle était l'importance du rôle que joue la Suisse dans ses relations économiques avec le Marché commun par rapport aux autres pays européens.

Et il est de fait que l'économie suisse est étroitement imbriquée dans celle des grands États industriels du monde, mais plus particulièrement dans celle du continent européen. Les exportations suisses sont absorbées pour plus de 65 % par les pays européens et le 80 % des importations suisses proviennent de ces mêmes pays.

Il est donc naturel que la Suisse s'intéresse de très près à la construction de cette Europe unie dont on parle tant. Elle aborde le problème d'une manière pragmatique et peu doctrinaire, persuadée que tout progrès, même modeste, qui permettrait de resserrer les liens unissant économiquement les pays d'Europe entre eux, doit être encouragé. Cette attitude qui prouve notre volonté de s'adapter aux réalités de notre temps, s'est concrétisée dans la demande de négociation que la Suisse a adressée, le 15 décembre 1961, aux Communautés économiques européennes et qu'elle considère toujours comme valable.

C'est ainsi qu'elle estime que les propositions qui ont été faites par la France et l'Allemagne au sein de la CEE de négocier des arrangements commerciaux avec les pays européens intéressés au Marché commun, serait une solution bénéfique pour la construction de l'unité économique européenne. Si cette possibilité devait se réaliser et conduire à un élargissement du Marché commun, la Suisse aimerait pouvoir être associée dès le début aux négociations qui s'ouvriraient et non pas que soit introduite cette discrimination — préconisée par certains — entre les neutres et les candidats à la pleine adhésion. Une telle manière de voir ne tiendrait nullement compte du fait que la Suisse est, en chiffres absolus, le deuxième ou le troisième client de la CEE selon les années, et que le commerce avec la Suisse est excédentaire en moyenne d'environ un milliard de dollars en faveur du Marché commun. Je précise cependant que le Gouvernement français s'est toujours opposé à cette discrimination et je suis heureux de le relever ici.

Il est certain, comme je viens de dire, que toute entente entre pays est un lien bénéfique. D'innombrables problèmes se posent encore dans nos pays d'Europe qui n'ont pas reçu des solutions d'ensemble, mais nationales et qui contribuent en fin de compte à maintenir le compartimentage, je pourrais dire le nationalisme de l'économie. Ce sont autant d'entraves qu'il faut apprendre ensemble à délier et de la disparition desquelles tous les pays du continent seront, en définitive, bénéficiaires.

Fidèle à sa tradition de nation au commerce mondial, la Suisse estime, et ce sera là ma conclusion, que nous devons continuer à rechercher avec patience et persévérance, sans avoir pour autant à renoncer aux impératifs de notre politique traditionnelle, des solutions réalistes permettant d'instaurer une collaboration économique en Europe, dont les avantages sur tous les plans, ne sont plus discutés.

Compte d'exploitation de l'exercice 1968

CHARGES	F	PRODUITS	F
Stock au début de l'exercice	22.982,65	Stock a la fin de l'exercice	23.281,53
Frais des publications	198.474,48	Produits des publications	298.805,36
Achats divers	6.059,53	Produits des manifestations	100.267,70
Frais des manifestations	94.537,83	Cotisations France et Suisse	482.506,56
Frais de personnel	390.105,21	Recettes juridiques et commerciales	30.818,82
Impots et taxes	64.103,95	Recettes diverses	24.502,99
Travaux, fournitures et services extérieurs	97.761,11	Produits financiers	8.775,17
Transports et déplacements	16.163,45	Résultat d'exploitation	12.101,74
Frais divers de gestion	85.986,08		
Frais financiers	4.885,58		
	981.059,87		981.059,87

Sur la base des travaux et contrôles auxquels nous avons procédé auprès de la CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE à Paris, nous certifions que les chiffres du compte d'Exploitation de l'exercice 1968 reproduit ci-dessus ressortent bien des livres et comptes de cette Association et traduisent effectivement les éléments de charges et produits de l'exercice considéré.

Paris, le 2 juin 1969.

Société fiduciaire française d'expertise comptable
B. Le Roy, B. Vilaine,
Experts comptables D.P.L.E.
inscrits au Tableau de l'Ordre à Paris.

Compte de pertes et profits de l'exercice 1968

CHARGES	F	PRODUITS	F
Résultat d'exploitation de l'exercice	12.101,74	Recettes rxceptionnelles	11.526,11
Dépenses des exercices antérieurs	2.374,98	Excédent des dépenses sur les recettes	10.054,66
Dépenses exceptionnelles	7.104,05		
	21.580,77		21.580,77

Sur la base des travaux et contrôles auxquels nous avons procédé auprès de la CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE à Paris, nous certifions que les chiffres du compte de Pertes et Profits de l'exercice 1968, reproduit ci-dessus ressortent bien des livres et comptes de cette Association et traduisent effectivement les éléments de charges et produits de l'exercice considéré.

Paris, le 2 juin 1969.

Société fiduciaire française d'expertise comptable
B. Le Roy, B. Vilaine,
Experts comptables D.P.L.E.
inscrits au Tableau de l'Ordre à Paris.

Bilan au 31 décembre 1968

ACTIF

	F	F
VALEURS IMMOBILISÉES		
Prêts à plus d'un an	83.388,75	
Titres de participation	26.000	
Dépôts et cautionnements	300,58	109.689,33
VALEURS D'EXPLOITATION		
Stock papier d'impression		23.281,53
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES		
Clients	86.335,71	
Autres débiteurs	29.992,92	
Comptes de régularisation-actif	13.427,31	
Titres de placement	129.650,40	
Banques et chèques postaux	57.630,40	
Caisse	2.746,36	319.783,10
		452.753,96

PASSIF

	F	F
FONDS PROPRES		
Fonds propres au 31 décembre 1967	122.449,67	
Excédent des dépenses sur les recettes de l'exercice 1968	10.054,66	112.395,01
DETTES A LONG ET MOYEN TERME		
Dettes à plus d'un an		3.944,12
DETTES A COURT TERME		
Fournisseurs	56.879,45	
Autres créanciers	44.277,80	
Comptes de régularisation-passif	80.600,13	
Banques	154.657,45	336.414,83
		452.753,96

Sur la base des travaux et contrôles auxquels nous avons procédé auprès de la CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE à Paris, nous certifions que les chiffres du Bilan au 31 décembre 1968 reproduit ci-dessus ressortent bien des livres et comptes de cette Association et reflètent effectivement la situation active et passive à cette date.

Paris, le 2 juin 1969.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE FRANÇAISE D'EXPERTISE COMPTABLE

B. Le Roy, B. Vilaine,

Experts comptables D.P.L.E.
inscrits au Tableau de l'ORDRE à Paris.

Où en est l'économie française

A l'occasion de l'Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France qui s'est tenue le 26 juin 1969, M. Jean-Maxime LEVEQUE, Administrateur Directeur général du Crédit commercial de France, a prononcé un exposé intitulé :

« Où en est l'économie française »

Les thèmes principaux en ont été les suivants :

Après avoir évoqué les raisons personnelles et professionnelles qui le rapprochent de la Suisse et rappelé en particulier que le Crédit Commercial de France a été fondé voilà quelque 75 ans par un ressortissant suisse, M. LEVEQUE a introduit son exposé en distinguant, pour son diagnostic de l'économie française, le court et le long terme.

En effet cette dernière continue à connaître, à la fois, des transformations de structure à long terme et des secousses passagères issues de la brutale crise de mai 1968.

A long terme, le tableau de l'évolution de l'économie française est fait de lumières et d'ombres. Du côté lumière, il faut d'abord placer l'évolution démographique de la France dont *la population active va cesser de décroître,* comme elle le faisait depuis 25 ans, avec l'arrivée à l'âge du travail de jeunes qui, jusqu'alors, ont constitué avec les vieillards une lourde charge, grevant l'épargne et par conséquent les indispensables investissements.

En second lieu, il faut noter une transformation psychologique et idéologique qui tend à la *réhabilitation de l'entreprise et de son moteur : le profit, et à l'acceptation des disciplines de la concurrence.*

Depuis 1945, en effet, qui a vu la nationalisation totale ou partielle de larges secteurs de la vie économique, la doctrine économique officielle était fondée sur l'intérêt général qui devait être retenu comme critère de décision alors que le profit était souvent considéré comme un abus.

Quant à l'acceptation des disciplines de la concurrence, le Gouvernement a fondé son programme sur elle, même s'il a dû, après la crise de mai 1968, recourir au contrôle des changes et rétablir quelques restrictions passagères des importations.

Par ailleurs, malgré les charges démographiques et les contraintes imposées par le désarmement douanier, la France a manifesté, au cours des dix dernières années, une vitalité économique remarquable puisque son produit national a progressé à une cadence de 5,5 % contre 5 % à l'Allemagne et à la Suisse et 4,8 % pour les États-Unis notamment.

Du côté de l'ombre, il faut en revanche mentionner plusieurs réalités préoccupantes. Ainsi, la *proportion encore trop importante de la population agricole française* (16 % contre 6 % aux États-Unis, 10,5 % en Allemagne par exemple). Malgré la diminution continue des effectifs de ce secteur, l'agriculture demeure tributaire de subsides importants; elle est aussi plus faiblement imposée que les autres secteurs, qui de ce fait doivent supporter des charges plus lourdes que leurs homologues étrangers.

En outre, l'*alourdissement continu des charges fiscales et sociales compromet l'industrialisation du pays* qui est rendue plus difficile encore par les retards pris dans les domaines de l'enseignement, du logement et de l'équipement notamment.

La conception universaliste de l'État qui veut contrôler tous les aspects de la vie du pays aux dépens souvent de l'efficacité et de la rentabilité indispensable *commence heureusement à être révisée*, mais il faut aller plus loin dans ce sens.

A court terme, les perspectives françaises sont encore sous le coup des événements de mai-juin 1968, la grève prolongée, suivie d'une brusque hausse de salaires n'ont pas manqué de provoquer un bouleversement brutal dans le domaine économique et monétaire.

Mais, sans chômage, la capacité concurrentielle des entreprises françaises a été préservée, grâce à la suppression de la taxe de 5 % sur les salaires et à des gains de productivité considérables, consécutifs à l'accroissement du pouvoir d'achat. Pendant une année, le maintien de la parité du franc a été possible grâce à l'ampleur des réserves d'or et de devises et à l'absence de toute dette extérieure.

Rappelons que ces perspectives à court terme ont été définies par M. Leveque au mois de juin. Elles ont été, depuis, infirmées par les faits d'une manière qu'il eût été difficile de prévoir à ce moment là.

Au mois de juin, M. Leveque envisageait le proche avenir d'une façon un peu différente, sans se dissimuler que les points sombres étaient, d'une part, le déficit budgétaire, qui pour les deux années 1968 et 1969 totalisera 20 milliards de francs environ, et d'autre part, l'appréciation que les Français portaient sur leur monnaie.

Pour lui, cependant, la solidité de cette dernière, appuyée sur la compétitivité de l'industrie française et l'importance des réserves de change n'était pas sérieusement compromise. En outre, la solution de la crise politique semblait un gage de stabilité.

L'éventualité d'une remise en ordre générale du système monétaire n'était, pour M. Leveque, pas à souhaiter; remise en ordre qui ne devait pas être vue sous l'angle restreint d'un ajustement général des parités, mais sous celui d'une refonte complète du système avec pour objectif la *création d'une monnaie européenne*.